Réponse à la mairie de Quiéry

J’ai bien reçu un courrier en date du 2 décembre. C’est intéressant d’avoir osé aborder ce problème de la 5G en réunion de conseil municipal. Il est certain que l’équipe précédente n’aurait jamais envisagé de traiter de ce sujet !

Quelques remarques sur la forme liée à la méthode. Tout d’abord, il est surprenant de répondre fin novembre alors que le document initial a été lu en réunion de conseil début juillet. Pourquoi ne pas avoir étudié ce point en réunion au mois d’octobre ? Evidemment, les méthodes gouvernementales ne permettent pas d’accéder à une connaissance des décisions municipales puisqu’il était interdit au quidam d’assister à une réunion du conseil pendant le supposé second confinement. C’est plus qu’anormal. C’est d’autant plus incompréhensible qu’il a été tout de même permis aux conseillers de venir !

**Maintenant le fond**

Il faut admettre que, dans l’ensemble, le document produit est très dérangeant ; notamment par un certain manque d’analyse en profondeur et par une réflexion un peu trop subjective. Quelques points principaux de la contribution ont été étudiés, montrant une analyse assez unilatérale.

***Autorisations d’urbanisme***

Jusqu’à preuve du contraire, l’ordonnance n° 6, imposée le 26 mars -donc pendant le premier confinement et l’état d’urgence-, n’a pas été abrogée ; elle libère les opérateurs de téléphonie de toutes formalités avec les maires et a supprimé les demandes d’autorisation préalable d’implantation d’antennes ; ceci s’apparente à une violation des droits des communes, des citoyens et retire l’autorité aux maires. Les opérateurs en ont bien profité ! Le secteur est déjà bien fourni : par exemple à Vitry –près de Lidl-, Rouvroy (Carrefour), Cuincy (rue du moulin brûlé), Lauwin-Planque (à 30 m de maisons), Douai, Hénin …

Le directeur général de la Fédération française des Télécoms, interrogé sur les problèmes de santé causés par la pollution électromagnétique, a dit que les maires avaient le droit de refuser la pose d'antennes-relais sur leur commune

***L’exposition des ondes***

Il faut tout de même savoir que les normes françaises (comme celles de l’ICNIRP) sont tellement élevées qu’il est effectivement difficile de les dépasser -ce qui n’est pas le cas pour de nombreuses associations médicales, au Luxembourg, en Belgique, en Autriche, en Pologne, en Russie … Les Normes ICNIRP d’irradiation 24h/24 pour les hautes fréquences artificielles micro-ondes du décret 2002-775 sont irréelles. Une irradiation pérenne de 61 V/m en 2450 MHz, soit 10 W/m2 est létale. Toutes irradiations pour les CEM artificiels micro-ondes à faibles doses sont délétères et engendrent un affaiblissement de tout le vivant.

***Limite de capacité***

C’est un choix de société ; c’est ce qu’on veut appeler le progrès ! On n’y échappe pas ! Sinon, on est has been ! Il faut croitre. Il faudrait tout de même se mettre d’accord sur ce que signifie le progrès.

***5G relève plus du monde industriel***

C’est totalement inexact. Il suffit de voir en ce moment la publicité d’Orange et d’autres entreprises concernées pour annoncer que la 5G se met en place. Ces opérateurs sont prêts à vendre des portables 5G –puisque les portables 4G ne sont pas compatibles à la 5G- à n’importe quel particulier. Par ailleurs, la compétitivité est le mot passe-partout. Il permet de légitimer la course à la voiture autonome, à la télémédecine sans se rendre compte que l’on met de plus en plus de côté l’humain. Cela va coûter très cher d’avoir une voiture autonome (pour quoi faire ? Le train n’est pas un moyen moins coûteux ?). Cela va coûter très cher –et risqué- de faire de la chirurgie à distance ; sans compter notamment la perte de contacts humains. C’est aussi le progrès d’avoir des machines agricoles qui fonctionnent sans chauffeur ?

***Transition énergétique***

Il faudra expliquer pourquoi il est nécessaire de mettre en place la 5G pour s’occuper de ce problème énergétique. Enedis a déjà fait le coup dans ce domaine pour mettre en avant l’utilité de son produit miracle qui s’appelle Linky !

Bref, on peut tout mettre dans le mot progrès mais on oublie que le plus important est le progrès humain.

***L’antenne sur notre territoire***

Elle est peut-être à l’écart des habitations mais elle rayonne. Et vous serez surpris de savoir à quelle hauteur et à quelle distance. Nous sommes en train de faire des mesures dans le secteur et nous ne manquerons pas d’en faire sur le territoire dès que possible.

A priori, une antenne 5G sera mise en place dans l’avenir à Quiéry (c’est encore le progrès). Il ne faudra pas un nouveau pylône : il suffira à SFR ou Bouygues de faire le changement sur le pylône actuel –il n’est pas certain que vous serez prévenus.

Par ailleurs, il faudra vous attendre à être sollicités –comme certains particuliers- pour la pose de petites antennes sur, par exemple, des bâtiments communaux : bonjour les radiations !

Sur le plan écologique, le foisonnement d’antennes –il faudra en mettre des petites tous les 100 mètres- meurtrit les paysages ; de plus, la 5G nécessitera la destruction immédiate d’arbres dans les villes et les villages pour laisser passer les ondes millimétriques. Ces arbres ne sont pas remplaçables. La 5G, absorbée facilement par les feuilles, détruit aussi les arbres.

***Saturation de la 4G***

Se placer dans cette l’hypothèse est très dangereux : cela signifie que nous voulons toujours la croissance … alors qu’il faudrait à tout prix décroitre. On voit déjà les dégâts de la croissance actuelle, notamment dans le domaine du dérèglement climatique. Pour l’instant, on continue sur la même pente, ce qui veut dire qu’on court à la catastrophe. Des exemples :

* Le numérique est responsable actuellement de 3,7% des gaz à effet de serre –autant que l’aviation civile. Si on continue de croitre dans ce domaine, on va arriver dans cinq ans à 8 % -autant que tout le parc mondial automobile
* La numérisation de l’école –très utilisée pendant les confinements- est nuisible aux enfants et à l’environnement
* Avec la 5G, il faudra consommer au moins trois fois plus qu’avec la 4G, notamment avec l’effet rebond. Il faudra donc produire plus d’électricité ; ce qui s’oppose aux principes d’économie d’énergie en faveur de l’environnement. Cela se vérifie déjà en Chine où, d’une part, l’utilisation du numérique est limitée durant la nuit, d’autre part, les opérateurs se font subventionner par les communes ! Si on choisit cette technologie 5G, cela signifie qu’il faudra construire notamment un EPR dans la région …avec les conséquences dramatiques pour nos descendants –voir ce qui se passe à Bure. Il y a pourtant d’autres solutions nettement moins énergivores.
* L’installation nécessitera aussi le lancement de près de 50 000 satellites.
* Comme ce marché doit être rentable pour les industriels, il faudra acheter de nouveaux portables !

Il faut réfléchir autrement : « Celui qui croit que la croissance peut être infinie dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste. »

**Au vu du document adopté en conseil municipal**, il est remarquable de constater que peu de points mis en avant dans le dossier qui vous a été fourni en juin ont été repris dans la délibération. D’une part, il n’y a pas de réponses à certaines des 8 questions posées ; d’autre part, ce que l’équipe municipale a développé est à sens unique. Etonnant !

Vous ne trouvez pas utile ou efficace de faire une proposition de moratoire à discuter en réunion de conseil ? Sachez que Lille en a fait une. Mais elle n’est pas la seule : Fontenay, Hendaye, Corse, Occitanie, Besançon, Mauléon-Licharre, Saint-Herblain, Millau, Nantes …

Puisque la 5G ne fait l'objet d'aucune concertation avec les élus locaux, de débats parlementaire et/ou citoyen, il faut demander –notamment dans le moratoire- que le Gouvernement instaure un moratoire sur l’implantation des infrastructures de réseau 5G, tant qu'un débat vraiment démocratique,  analysant les conséquences de ces innovations technologiques (impacts sociaux, écologiques et sanitaires) n'aura pas été mené.

**Encore quelques remarques**

« Un chiffre étonnant : en 2013, 62 % des gens pensaient que l'on allait vivre mieux grâce à la technologie et à la science. On a perdu 12 points en 7 ans, aujourd'hui c'est seulement une petite moitié, c'est 50 % des gens qui croient à la science et à la technologie pour vivre mieux, il y' a une vrai évolution » ; «  58 % pensent que les scientifiques dépendent d’intérêts privés, cela grimpe de 12 points en 7 ans » ; écrits du président de l'Institut Sapiens

Ce choix sociétal du tout numérique s’inscrit dans la destruction du vivant -humain et animal- et du végétal. Il va augmenter le brouillard électromagnétique (électro-smog) générateur de problèmes de santé : cancers, mais surtout EHS, Alzheimer et tumeur au cerveau, vertiges, acouphènes, insomnies, fatigue chronique, dépression, …

Qui que l’on soit, il ne sera pas possible d’échapper aux rayonnements polluants.

Autre danger : l’usage de ces technologies intensifiera la surveillance de masse et le contrôle des individus par les États et les grandes entreprises : nos faits et gestes seront tracés dans nos domiciles et dans l’espace public, à travers nos déplacements, par les objets connectés et les technologies de surveillance numérique.

70% de la 5G servira pour la télésurveillance.

La 5G permettra l’internet des objets ; mais l’internet des objets, c’est aussi l’internet des corps, c’est-à-dire la connexion des corps humains au réseau et à l’intelligence artificielle par l’intermédiaire de puces « RFID » ou d’autres dispositifs intégrés dans le corps. Associé au maillage de tout le territoire par la 5G et à la suppression de toutes les zones blanches –zones très utiles pour les EHS-, ceci permettra de tracer et contrôler partout et à chaque instant les personnes à distance. Le but final est de canaliser l’être humain et de robotiser la terre.

C’est bien la mise en circulation exponentielle d’objets connectés, de voitures autonomes qui se prépare …, le tout s’articulant dans nos quartiers et communes selon le concept de la "ville intelligente et sûre" -la smart City.

On va arriver de plus en plus vers une société où une petite minorité de personnes diront ce qu’il faut faire aux robots ; et, pour le reste de la population, c’est le robot qui dira quoi faire.

En niant tous les dangers pourtant constatés par nombre de scientifiques, le pouvoir politique comme les lobbies économiques veulent accélérer l’installation de la 5G, sans consultation de la population. C’est déjà commencé.

Le président de la République a clairement évoqué le fait que la 5G serait déployée sur tout le territoire français – même dans les zones blanches, même dans tous les espaces publics comme privés, 24h sur 24, 365 jours par an. Bien entendu, on prépare déjà la 6G ; bientôt viendra pointer la 7G !

**Et pour terminer … provisoirement !**

Encore quelques points non soulevés dans le document municipal :

* **Le progrès avec la 5G ?**

Les services publics se feront sans contacts humains.

Un enseignement à distance et le télétravail seront privilégiés … avec des conséquences sociales et psychologiques.

Cette technologie nécessite l'utilisation de métaux rares, accélérant leur extraction dans les pays du sud. Elle accentuera la pollution et l’exploitation des populations locales.

Notre bien-être passe-t-il vraiment par la 5G ?

* **On peut se passer de la 5G !**

La fibre peut remplacer avantageusement un grand nombre de tâches.

L'utilisation bien comprise et éventuellement utile du téléphone portable se fait très bien avec la 3G (la moins polluante).

On pourrait alors orienter le numérique vers une réduction de ses Gaz à Effet de Serre de 5 % /an, comme demandé dans l'accord de la COP 21 à Paris.

On n’a pas cru bon d’écouter les personnes qui nous alertaient sur l’amiante, sur le tabac, sur les OGM, sur le charbon … Va-t-on encore faire le même genre d’erreurs dramatiques avec la 5G ? Je le crains … et ne suis pas le seul à le penser.

Ce document ne sera peut-être pas lu par beaucoup de personnes. Il a pour but d’alerter –comme de nombreuses associations le font en ce moment- sur le problème. S’il n’en est pas tenu compte, tant pis. L’avenir nous dira qui avait raison mais il sera peut-être trop tard !

**Documents supplémentaires ci-dessous : 6 annexes**

1. **Délibération du conseil municipal**
2. **Sur le site du collectif ACCAD**
3. **Une nouvelle lettre aux maires et élu.es**
4. **La controverse de la 5G**
5. **5G : un déploiement criminel**
6. **Résumé technique sur la 5G**

**Annexe 1**

**Délibération du conseil municipal**

Monsieur le Maire rappelle qu’à la réunion du 9 juillet, il avait été évoqué un courrier envoyé par Monsieur ROSE relatif à la 5 G et la demande faite au Conseil Municipal de décider d’un moratoire immédiat concernant l’installation de l’antenne 5G sur la commune. Le courrier de Monsieur ROSE avait été envoyé à chacun des conseillers municipaux.

Après renseignement sur le sujet, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que :

1. . Le déploiement de la 5 G relève d’un cadre exclusivement national et ne donne pas aux élus territoriaux la possibilité d’émettre un avis d’opportunité. Les agences nationales indépendantes en charge de ce cadre réglementaire ont validé la pertinence et l’extension du cadre actuel en vigueur pour le passage de la 4G à la 5G.
2. .L’implantation des relais de téléphonie mobile (2, 3, 4, 5 G..) relève de 3 volets :

- Obligation de couverture faite aux opérateurs par l’Etat

-Obligation faite aux opérateurs de respecter les seuils d’exposition du public aux ondes électromagnétiques édictés par les autorités sanitaires et vérifiés par l’ANFR (Agence National des Fréquences)

-L’information du public est possible au travers du DIM (Dossier Information Mairie) établi par l’opérateur.

D’autre part, l’installation d’antennes, pylônes et équipements divers sont soumis à autorisations d’urbanisme.

Concernant l’exposition aux ondes électromagnétiques de la 5G, celle-ci reste à ce jour strictement la même que pour les autres technologies. En effet, les bandes de fréquence actuellement utilisées restent les mêmes que celles utilisées précédemment car la bande de 26 GHz plus haute n’est pas encore arrivée à un stade de maturité technique et n’est pas visée par une attribution aux opérateurs de téléphonie mobile pour l’instant. L’ANFR souligne que les mesures effectuées en termes d’exposition aux ondes électromagnétiques restent 50 à 100 fois en dessous des seuils de l’OMS.

En termes d’utilité sociale, les réseaux 4G actuels arrivent en limite de capacité et une évolution est nécessaire pour supporter une augmentation du trafic. Les premières nouvelles applications envisagées relèvent plus du monde industriel. Le déploiement 5 G est donc un élément clé de compétitivité. La technologie 5 G permettra un saut de performance et des usages très variés : télémédecine, chirurgie, robotique, maîtrise énergétique....

De plus, Monsieur le Maire précise que l’antenne actuelle est à l’écart des habitations et est déjà équipée de la Fibre et que si une antenne 5 G est installée sur notre commune, elle sera automatiquement positionnée à proximité de l’antenne actuelle voire à sa place. Il fait remarquer également que si la 4G arrive à saturation, elle sera plus nocive que la 5G en termes d’ondes.

Suite à ces informations, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas donner suite à la demande de moratoire de Monsieur ROSE et de lui transmettre tous ces éléments en réponse à sa demande.

**Annexe 2**

**D’autres renseignements** peuvent être trouvés sur le site du **collectif ACCAD** (site mis à jour régulièrement) : <https://collectif-accad.fr>

**Annexe 3**

**Une nouvelle lettre –en pièce jointe- aux maires et élu.es**

Ce document a été conçu l’association « soleil la vie ».

Le lirez-vous ?

5G Lettre aux maires et élus 200731

**Annexe 4**

**La controverse de la 5G ; un document de 62 pages**

<http://gauthierroussilhe.com/fr/projects/controverse-de-la-5g>

**Annexe 5**

**5G : un déploiement criminel**

La commission européenne a sorti en septembre 2016 « un plan d’action pour la 5G en Europe » avec un échéancier précis, sans information ni concertation des populations concernées. Elle présente la 5G comme une opportunité économique incontournable et ne parle pas d’études préalables sur les risques sanitaires. Il est suivi à la lettre par la France et les seules parties prenantes sont l’industrie et le gouvernement.

**Le fonctionnement de la 5G**

La 5G crée une rupture radicale par rapport à ce qu’on connaissait jusqu’ici :

* Des fréquences millimétriques très élevées dans la bande 26 GHz réservées jusque-là à l’armée, doublées de la fréquence en or de 700 MHz ayant un pouvoir de pénétration jusqu’à 50 cm.
* Des millions d’antennes à balayage électronique actif, à hauteur d’homme, envoyant des faisceaux ciblés sur les utilisateurs à des intensités de 10 à 100 fois supérieures.
* 50 000 satellites quadrillant le ciel et créant un brouillard électronique permanent ayant un impact sur le vivant et susceptible de modifier le climat. Les 6 premiers satellites ont été lancés par Oneweb en février 2019, puis 60 par SpaceX en mai. Amazon, quant à lui, a demandé l’autorisation d‘en lancer 3236.
* Des milliers d’arbres rasés pour que les faisceaux passent.
* L’ambition de la 5G est de vouloir faire fonctionner un million d’objets connectés par kilomètre carré.

**Des scientifiques se révoltent**

De nombreux scientifiques indépendants ont adressé aux organisations internationales (ONU, OMS, Union européenne, Conseil de l’Europe) et à tous les gouvernements « un appel international demandant l’arrêt du déploiement de la 5G sur Terre et dans l’espace ». Ils montrent que la 5G va créer un changement environnemental sans précédent à l’échelle planétaire, avec des effets graves et irréversibles sur les êtres humains, tout en causant des dommages permanents à tous les écosystèmes terrestres.

**Certains refusent**

Bruxelles résiste à l’envahisseur et devient la première grande ville à interrompre la 5G en raison de ses effets sur la santé. Tandis que le ministre de la Défense Russe a refusé de céder les fréquences 5G aux opérateurs mobiles.

**Les effets néfastes de la 5G**

* **Hommes et animaux**
* Absorption à 90 % par l’épiderme et le derme
* Les glandes sudoripares deviennent des antennes réceptrices réémettant les ondes à l’intérieur du corps
* Douleurs physiques par inflammation des nocicepteurs
* Problèmes oculaires
* Arythmies cardiaques
* Déficit immunitaire
* Ralentissement de l’activité cellulaire
* Cancers
* Perturbation de l’écosystème (animaux, insectes)
* **Environnement**
* Libération de protéines de stress chez les plantes
* Atteinte de la magnétosphère et de l’ionosphère
* Altération des résonances de Schumann
* Pollution issue de la combustion du carburant des fusées emportant les satellites.

**La France s’assoit sur le principe de précaution**

En juin 2019, la Commission des affaires économiques a étudié la proposition de loi sur la 5G. Elle a adopté une série d’amendements visant à alléger les contraintes sur les opérateurs qui pourtant sont bien minces. Le but étant d’éviter qu’un excès de sécurité ne pénalise le déploiement de l’ultra haut débit mobile. Quant à la question de la santé, elle est passée à la trappe. Le texte a été adopté en juillet 2019.

**Le saviez-vous ?**

En janvier 2019, l’Etat français et l’ARCEP ont lancé un appel à la création de plateformes d’expérimentation 5G dans la bande de fréquences 26 GHz avec un affranchissement partiel du cadre réglementaire pour le test des innovations. Ces expériences à réaliser sur des êtres humains à leur insu sont un crime contre l’humanité dénoncé par le code de Nuremberg.

**L’essentiel**

« Pas un être humain, pas un mammifère, pas un oiseau, pas un insecte et pas un brin d’herbe sur Terre, quel que soit le lieu de la planète où il se trouve, ne pourra se soustraire à une exposition 24 heures sur 24 et 365 jours par an. »

**Un document trouvé sur le site « linky non merci »**

**Annexe 6**

**Résumé technique sur la 5G**

\*50 000 satellites à basses altitudes (400 points lumineux mouvants pour tous les terriens), des micro-antennes tous les 100 mètres, des milliards d’objets connectés fonctionnant par ondes artificielles pulsées.

\*A terme dans le monde, des fréquences très élevées utilisées par la 5G proches de celles des radars et armes militaires (en France jusqu’à 26 GHz)

\*La fibre optique servira de base à l’infrastructure de communication des antennes 5G qui ont une portée d’émission faible, la communication entre deux villes ou entre plusieurs small cells (petites antennes-relais) se fera par fibre.

\*Avec la 5G l’ANFR (Agence Nationale des Fréquences) explique que 10 Gigaoctets pourraient être consommés en 3 minutes et qu’en moyenne 83 Go seront consommés par mois et par personne (contre 6,7 Go aujourd’hui) *(Ericsson « 5G consumer potential» de mai 2019).*

\*Un équipement 5G consomme trois fois plus qu’un équipement 4G ; avec la 5G la consommation d’énergie des opérateurs mobiles serait multipliée par 2,5 à 3 dans les cinq ans à venir (…) il représenterait environ 10 TWh supplémentaires, soit une augmentation de 2 % de la consommation d’électricité du pays. *(Jancovici- The Shift Project- Le Monde des Idées).*

\*L’ARCEP explique que la 5G « pourrait engendrer une augmentation des émissions de GES des opérateurs puisqu’il a été estimé au cours d’une audition que l’amélioration de l’efficacité énergétique ne suffira pas, à long terme, à contrebalancer l’augmentation du trafic »

<https://www.arcep.fr/actualites/les-communiques-de-presse/detail/n/reseaux-du-futur-2.html>

\*La 5G déployée en phase 1 : 3,5 GHz, longueur d’onde 10cm, en phase 2 : 26 GHz, longueur d’onde environ 1 cm. Sans oublier la 5G bas débit 700 MHz pour les zones rurales, longueur d’onde environ 50 cm…. 1mm de longueur d’onde vaut pour 300 GHz. Il faut arrêter, en Europe de copier ce qui s’écrit sur le continent américain: aux USA et Canada, la 5G se déploiera entre autres sur le bande des 95GHz, donc environ 3 mm de longueur d’onde. Donc eux peuvent parler d’ondes millimétriques, pas nous en Europe.

•Les antennes relais 5G dans la bande 3400 à 3800 MHz émettront à elles seules des rayonnements électromagnétiques 3 fois plus forts que la somme des antennes relais des technologies 2G, 3G et 4G réunies

[*https://www.ondes-expertise.com/antennes-relais/puissancereelle-emission-5g/*](https://www.ondes-expertise.com/antennes-relais/puissancereelle-emission-5g/)

\*De plus, d’autres bandes de fréquences 5G sont prévues : 1427 Mhz à 1517 Mhz : 24.25 à 27.5 GHz également

[https://www.ondes-expertise.com/antennes-relais/puissance-reelle-emission- 5g/](https://www.ondes-expertise.com/antennes-relais/puissance-reelle-emission-%205g/)

[*https://www.ondes-expertise.com/antennes-relais/puissance-reelle-emission-5g/*](https://www.ondes-expertise.com/antennes-relais/puissance-reelle-emission-5g/) *)*

\*La problématique énergétique de la 5G est la suivante : déployer la 5G va augmenter les capacités du réseau donc va augmenter le trafic, jusqu’à 1000 fois dès 2025-2030. *(« La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe*- 30-*PwC, “5G is coming. Consumers are ready,” 5G Consumer Intelligence Series, 2018)*.

\*On estime aujourd’hui que l’efficacité énergétique des réseaux 5G sera multipliée par 10 en 10 ans, là où le trafic sera multiplié entre 100 et 1000 fois *(« La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe PwC, “5G is coming. Consumers are ready,” 5G Consumer Intelligence Series, 2018)*.

\*D’après Huawei, la consommation énergétique d’un équipement 5G augmente de 300% comparée à celle d’une configuration similaire en 4G (*(« La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe PwC, “5G is coming.Consumers are ready,” 5G Consumer Intelligence Series, 2018)*)

\*La seule estimation que nous pouvons produire aujourd’hui, c’est la fabrication nette des équipements suivants due à la 5G : 6,6 à 13,1 millions de nouvelles antennes entre 2019 et 2025, 6,6 à 13,1 millions de nouveaux fronthaul/backhaul55 sur la même période, 16,7 milliards d’objets connectés entre 2018 et 2024, 707 millions à 5 milliards de smartphones 5G entre 2019 et 2025 ( *(« La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe PwC, “5G is coming.Consumers are ready,” 5G Consumer Intelligence Series, 2018)*)

\*D’après un équipementier en réseaux fibrés pour la 5G, la proportion d’antennes serait multipliée par 20 pour permettre une couverture de 95% dans une zone urbaine dense (en 3,5 et 26 GHz) *(« La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe PwC, “5G is coming.Consumers are ready,” 5G Consumer Intelligence Series, 2018)*)

•Les populations qui semblent les plus réceptives à la 5G sont les jeunes hommes (43%), les personnes vivant en zone urbaine dense (41%) et les personnes disposant d’un revenu supérieur à 100 000$ par mois (40%) (PwC, “5G is coming. Consumers are ready,” 5G Consumer Intelligence Series, 2018, cité dans *« La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe PwC, “5G is coming. Consumers are ready,” 5G Consumer Intelligence Series, 2018)*)

\*En somme, si toutes les projections d’augmentation du trafic mobile ne sont basées que sur l’hypothèse de déploiement du réseau 5G, on peut donc supposer que sans déploiement de la 5G la hausse du trafic se stabiliserait et ne justifierait plus ledit déploiement. Une rhétorique malsaine s’est mise en place vis-à-vis des usagers : on explique qu’ils sont prêts ou pas, sous-entendant que le déploiement est inévitable, que le consentement est à construire et les usages à démontrer. Or les besoins exprimés par les usagers sont une meilleure vitesse, une meilleure couverture et fiabilité : tout cela est réalisable par le biais de la 4G. Les industriels essayent de créer du consentement plutôt que de prouver concrètement l’utilité sociétale de cette infrastructure. ( *« La controverse de la 5G » par Gauthier Roussilhe PwC, “5G is coming.Consumers are ready,” 5G Consumer Intelligence Series, 2018*)